

FEUX DE RÉCOLTE

Soyons vigilants



CONSULTEZ CHAQUE JOUR LE NIVEAU DE VIGILANCE SUR LE SITE WEB DE LA PRÉFECTURE DE LA MARNE
www.marne.gouv.fr OU SUR  

RECOMMANDATIONS

VIGILANCE VERTE

- Disposer de moyens d'alerte
- Disposer d'extincteurs à eau ou à poudre dans les engins
- Nettoyer régulièrement les engins

RECOMMANDATIONS

VIGILANCE ORANGE

- Disposer de moyens d'alerte
- Disposer d'extincteurs à eau ou à poudre dans les engins
- Nettoyer régulièrement les engins
- Disposer de moyens de déchaumage à proximité des chantiers, et si possible de tonnes à eau
- Adapter les horaires de pressage de paille
- Parcelles longeant des habitations ou des bois : faucher puis, si possible, déchaumer le long des habitations ou des bois, avant de procéder à la récolte du reste de la parcelle

RECOMMANDATIONS

VIGILANCE ROUGE

- Disposer de moyens d'alerte
- Disposer d'extincteurs à eau ou à poudre dans les engins
- Nettoyer régulièrement les engins y compris en cours de journée
- Parcelles longeant des habitations, des bois ou une autoroute : faucher puis, si possible, déchaumer le long des habitations, des bois ou de l'autoroute, avant de procéder à la récolte du reste de la parcelle
- Mettre à disposition des réserves d'eau pour éteindre d'éventuels départs de feu
- Adapter les horaires de moisson et de pressage de paille